

Les membres du CA du lycée Léonard de Vinci réuni le 09/02/11

La rentrée 2010 a vu la mise en place à marche forcée de la réforme du lycée en classe de seconde GT, dans des conditions difficiles.

Le premier bilan au lycée Léonard de Vinci d'Antibes confirme les dangers et aberrations de cette réforme, qui n'aidera pas les élèves à mieux réussir :

- la diminution des horaires disciplinaires oblige les enseignants à faire leur programme en moins de temps ;
- l'aide individualisée a été remplacée par l'accompagnement personnalisé : 1h en français, 1h en mathématiques ;
- les enseignements d'exploration rencontrent des difficultés et n'ont pas toujours de sens pour les élèves ;
- aide personnalisée collective avec des classes entières ou en groupe mais avec moins de 2h par semaine,
- le plus grand flou entoure l'orientation en fin de seconde (le ministère vient de nous fournir ce Ve 04/02/11 une aide pour expliquer cette réforme).

Par ailleurs, la globalisation des heures à effectif réduit débouche sur des conditions d'études différentes d'un lycée à l'autre, inégalité de traitement des élèves inquiétante notamment dans la perspective du bac.

Cette réforme, qui sert à supprimer des postes et à développer une logique de concurrence entre personnels et entre établissements, n'a aucun aspect bénéfique pour les élèves.

Le ministère veut imposer à la rentrée 2011 la suite de cette réforme, en classe de Première. Dans notre lycée, cela se traduirait pas :

- en moyenne 5 heures d'enseignement technologique en moins par élève et par semaine, des complications d'emploi du temps (semaine à trous pour nos élèves), et la reconduite des difficultés en accompagnement personnalisé ;
- La suppression d'un certain nombre d'heure en groupe, qui entraînera une dégradation des conditions d'étude et de travail qui n'a d'autres motivations que de supprimer des postes.
- Les enseignements spécifiques à chaque série sont marqués par une nette diminution horaire.

Comment prétendre « mieux spécialiser » les élèves quand on leur donne moins d'heures d'enseignement dans les disciplines spécifiques de leur série ? Ici encore, l'enjeu est budgétaire.

Comment se fait-il qu'au bout de 3 ans de la mise en place de la réforme de la voie professionnelle, c'est maintenant qu'il y a une généralisation de la baisse des heures de cours à tous les établissements de notre académie ? Dans notre lycée, le rectorat nous attribue 429 heures au lieu de 453h soit 24 heures légales manquantes pour la filière BAC PRO.

Est-ce la suite logique pour les autres réformes en cours (général, STD2A, STI2D) ?

**Le CA du lycée Léonard de Vinci demande :**

- **la remise a plat de la réforme de Seconde (cadrage national par discipline des heures de dédoublement, redéfinition des programmes et de l'accompagnement personnalisé, horaires plus conséquents pour les enseignements d'exploration).**
- **Un moratoire sur la réforme du cycle de terminal, pour lancer une vraie réflexion pour une autre réforme.**

L'ensemble de ces mesures pénalisent de façon alarmante la formation de nos élèves et donc de leur avenir professionnel.